

● **Nature de l'action**

Validation des acquis de l'expérience.

● **Personnel concerné**

Toute personne souhaitant valider un diplôme par le biais de son expérience. C'est un droit individuel instauré par la loi de modernisation sociale du 7 janvier 2002 modifiée le 08 aout 2016.

● **Pré-requis**

Pouvoir justifier d'une expérience significative, en rapport avec la certification visée. Cette expérience peut avoir pour cadre une activité salariée, non-salariée ou bénévole, exercée en mode continu ou non. Elle doit être jugée recevable par l'établissement qui délivre la certification.

● **Objectifs pédagogiques**

Être capable de :

- Obtenir une certification sur la base d'une expérience professionnelle, et non plus seulement au terme d'un parcours de formation

● **Modalités et délais d'accès**

- Modalités d'accès : Entretien et Evaluation
- Estimation du délai d'accès : Aucun

● **Mode d'évaluation**

Oral final devant un Jury.

● **Méthodes pédagogiques**

- Phase de recevabilité et élaboration du CERFA
- Accompagnement de 24 heures individuel et/ou collectif
- Préparation à l'oral final

● **Sanction de la formation**

- Validation partielle ou totale d'un diplôme dispensé par le Groupe ESC Pau
- Remise d'une attestation

● **Durée**

24 heures sur un an.

● **Tarif**

Grade de Master Esc Pau : 3 750 €
Bac +3 Négoventis : 1 950 €
Bac+2 Négoventis : 1 650 €
Bac Negoventis : 1 650 €

● **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● **Contact**

Françoise STANICH au 05 59 92 33 26 ou francoise.stanich@esc-pau.fr

● **Taux de diplômation**

100 %

Taux de satisfaction

95 %

PROGRAMME

PHASE DE RECEVABILITE

Accueil et information : orientation et formulation d'un projet et présentation de la méthodologie

Réunion d'information :

Présentation du dispositif général et du cadre réglementaire de la VAE, des procédures spécifiques liées au Groupe ESC Pau.

Elaboration du Cerfa N°12818*01

Rendu du Cerfa et passage des dossiers en commission

PHASE ACCOMPAGNEMENT LIVRET VAE

1^{er} Entretien – 4 heures :

Appréhender les finalités de l'exercice
Comprendre la démarche et travailler sur les savoir-faire acquis

2^{ème} entretien – 4 heures, 1 mois après :

Vérifier la pertinence des productions, apports académiques
Répondre aux interrogations
Apprendre à formuler ses expériences personnelles

3^{ème} entretien – 4 heures, 1 mois après :

Poursuivre les apports théoriques pour accompagner à la réalisation du livret

4^{ème} entretien – 3 heures, 1 mois après :

Poursuivre les apports théoriques pour accompagner à la réalisation du livret

5^{ème} entretien – 3 heures, 1 mois après :

Bilan et actions correctives sur le livrable

6^{ème} entretien – 3 heures, 1 mois après :

Préparation du PowerPoint pour l'oral final

7^{ème} entretien – 3 heures, 1 mois après :

Préparation de l'oral final

Oral final et délibérations du Jury

LISTE DES DIPLOMES ENCADRES PAR L'ESC PAU

Bac+5

Grade de Master ESC Pau

Bac+3

Responsable développement commercial
Responsable développement commercial banque/assurance
Responsable développement commercial immobilier
Responsable de la distribution

Bac+2

Gestionnaire d'unité commerciale
Attaché commercial

Bac

Vendeur conseiller commercial